

Carnet de
renseignements utiles
pour les intervenants



Nouveau
complexe
hospitalier

CHU
de Québec
Université Laval

Bienvenue dans votre nouveau centre de recherche!

C'est avec fierté et enthousiasme que nous vous accueillons au centre de recherche (CR), situé sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ).

Ce carnet de renseignements utiles regroupe les informations nécessaires pour vous aider à vous orienter et à vous familiariser rapidement avec votre nouvel environnement de travail. Vous y trouverez des informations essentielles pour vous installer et démarrer vos activités en toute confiance.

Nous espérons que le nouveau CR deviendra rapidement un lieu propice à votre épanouissement.

Encore une fois, bienvenue chez vous!

Version imprimée du carnet : pour une consultation simplifiée, numérisez les codes QR avec votre téléphone intelligent pour accéder rapidement aux liens et ressources en ligne.



Image : Pixabay

Table des matières

Mot de la direction	6
À propos du centre de recherche	7
Un thème tout feu, tout flamme	7
Place à l'art!	8
Se rendre au centre de recherche	8
Accès au bâtiment	8
Coordonnées	9
Personnes ressources	10
Plans du centre de recherche	11
Services disponibles	17
Stationnement	17
Enclos à vélos	17
Transport en commun	18
Vestiaires et douches	18
Bistro, cour intérieure et machines distributrices au centre intégré de cancérologie	18
Cafétéria	19
Fonctionnement	20
Accessibilité	20
Cartes d'accès	20
Clés	20
Tunnels	20
Internet et Wi-Fi	21
Téléphonie	21
Imprimantes	22
Recyclage	23
Mesures d'urgence	24
Points de rassemblement	25
Les espaces communs	26
Salles de réunion et d'enseignement	26
Salle multifonctionnelle	26
Salle du personnel	27

Affichage.....	27
Les espaces de travail	28
Niveau 1000 du CR	28
Laboratoire.....	29
Salles d'instrumentation.....	29
Équipements communs	29
Bureaux et cubicules	30
Fonctionnement des tiroirs à serrure numérique.....	31
Règles et politiques CHU et CRCHU	31
Espace sans fumée	31
Tenue vestimentaire	32
Carte d'employé CHU.....	33
Soutien technique	33
Informatique.....	33
Entretien	33
Travaux et réparations.....	34
Téléphonie	34
Génie biomédical – secteur entretien des équipements médicaux.....	34
Le service de sécurité.....	34
Santé et sécurité au travail	35
Ergonomie	35
Formations obligatoires et équipements de protection individuelle.....	35
Radioprotection.....	35
Sécurité Laser.....	36
Niveaux de confinement	37
Procédure pour le travail isolé en laboratoire	38
Règles de prévention et contrôle des infections.....	38
Manuels de sécurité.....	38
Parcours d'apprentissage.....	39
Liens utiles.....	40

Mot de la direction

Bienvenue dans votre nouveau centre de recherche! Nous sommes ravis de vous accueillir dans cet espace unique, qui va bien au-delà d'un simple bâtiment, et qui représente un véritable symbole d'innovation.

Le centre de recherche (CR) est le fruit d'un effort collectif remarquable, réalisé par des équipes passionnées et résolues à faire progresser la science. Le feu, élément central de son design, incarne la passion et l'énergie qui vous animent dans votre quête d'avancées scientifiques. Équipé de technologies de pointe, le nouveau CR a été conçu pour promouvoir, soutenir et faire avancer la recherche clinique, évaluative, fondamentale et translationnelle.

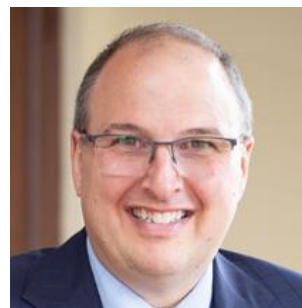
Le regroupement des expertises de recherche en oncologie et en néphrologie au sein du nouveau complexe hospitalier permet de mettre en commun les installations et équipements spécialisés, mais aussi de favoriser un précieux partage de connaissances entre les équipes de recherche.

La proximité du CR avec le centre intégré de cancérologie renforce cette dynamique, facilitant une collaboration exceptionnelle entre les chercheurs fondamentalistes et cliniciens.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la Fondation du CHU de Québec pour son généreux soutien. Grâce à elle, nous avons pu acquérir des équipements à la fine pointe de la technologie, positionnant notre centre de recherche parmi les plus performants au niveau mondial.

Nous espérons que cet environnement novateur favorisera non seulement votre succès et votre épanouissement, mais aussi l'émergence de découvertes significatives au bénéfice des usagers.

Bienvenue à bord!



Martin Beaumont
Président-directeur général

CHU de Québec-Université Laval



Christine Mimeault
Directrice générale adjointe

CHU de Québec-Université Laval



Serge Rivest
Directeur du Centre de recherche

CHU de Québec-Université Laval

À propos du centre de recherche

Le centre de recherche (CR), situé sur le site du nouveau complexe hospitalier, est une composante essentielle du CHU de Québec-Université Laval (CHU). Il se positionne parmi les chefs de file nord-américains en matière de recherche francophone en santé et figure parmi les dix plus importants centres de recherche au Canada.

Le Centre de recherche du CHU regroupe les activités de recherche du CHUL, de l'Hôpital Saint-François d'Assise (HSFA), de l'Hôpital du Saint-Sacrement (HSS), de L'Hôtel-Dieu de Québec (L'HDQ) et de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ), réparties autour de sept grands axes :

- Maladies infectieuses et immunitaires;
- Médecine régénératrice;
- Neurosciences;
- Reproduction, santé de la mère et de l'enfant;
- Santé des populations et pratiques optimales en santé;
- Oncologie;
- Endocrinologie et néphrologie.

Le nouveau CR, regroupe principalement les axes oncologie ainsi qu'endocrinologie et néphrologie.

Un thème tout feu, tout flamme



Le design du nouveau complexe hospitalier s'inspire des quatre éléments – le feu, l'air, l'eau et la terre. Pour le centre de recherche (CR), l'élément central est le feu, symbole de la passion qui anime les chercheurs et leurs équipes. Cette inspiration se reflète dans les choix de couleurs pour la décoration intérieure, avec des teintes évoquant des métaux comme le basalte, l'or, le cuivre et l'argent. Ces couleurs symbolisent l'énergie et la détermination qui imprègnent le quotidien du CR.

Place à l'art!

Une magnifique œuvre d'art, intitulée *Racines* et signée par l'artiste Nicolas Baier, est déployée à travers le centre de recherche (CR). Cette création, inspirée des concepts de réseau et de lumière, symbolise l'interconnexion qui nous entoure. Elle se décline en plusieurs éléments, tous reliés par une même vision artistique. La pièce principale, taillée dans du corian, trône dans le grand hall de la salle multifonctionnelle. À chaque étage, près des ascenseurs, des boîtes lumineuses en plexiglass prolongent l'œuvre, formant un ensemble harmonieux qui invite chacun à projeter son propre imaginaire.



Se rendre au centre de recherche

Le centre de recherche est situé sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, dans le quartier Maizerets, au sein de l'arrondissement La Cité-Limoilou. L'accès est facilité par des axes routiers majeurs, tels que l'autoroute Félix-Leclerc au nord et le boulevard Henri-Bourassa à l'ouest. À proximité, vous trouverez de nombreux services, dont des restaurants, des pharmacies, des épiceries, des stations-service et d'autres commerces spécialisés. Certains d'entre eux sont accessibles à pied, à moins de 10 minutes de marche.

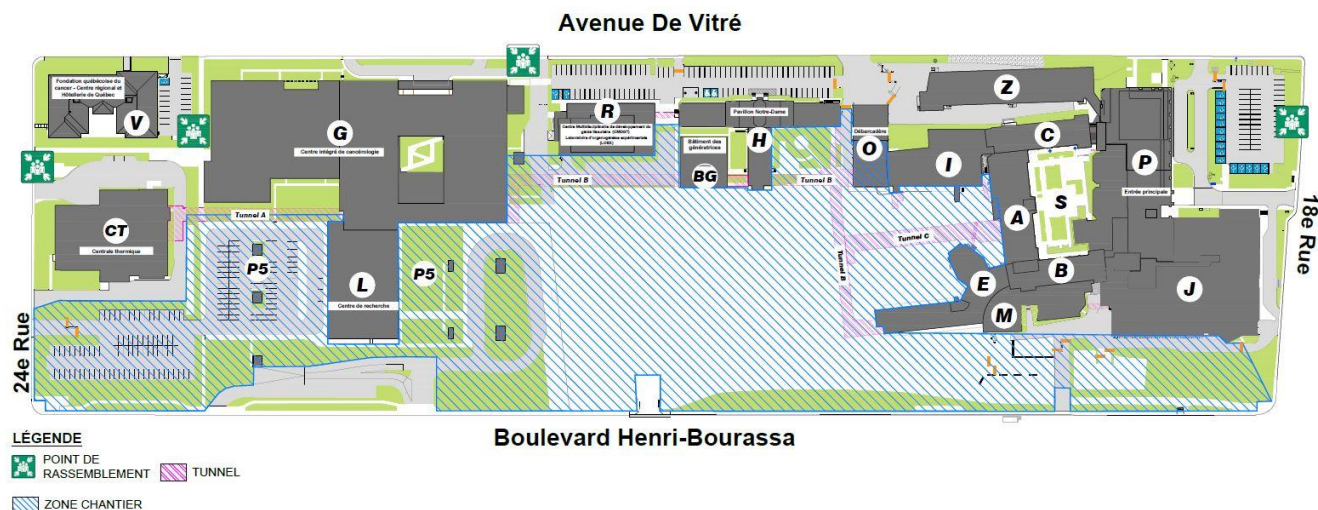
Accès au bâtiment

Le centre de recherche (CR) restera adjacent à un chantier de construction pendant plusieurs années. Les portes et les accès pourront changer au fil du temps. Les informations suivantes sont celles valides à l'ouverture du CR.

Pour accéder au CR, deux entrées sont disponibles, accessibles à la fois pour les intervenants du CHU de Québec-Université Laval, du CRCHU, et les usagers. À l'intérieur du CIC, la porte d'accès au CR se trouve au premier niveau, près du poste de sécurité, derrière les bornes d'accueil pour les usagers.

Porte du secteur de la radiothérapie du centre intégré de cancérologie (entrée des piétons)

Idéale si vous arrivez depuis le stationnement de la 24^e Rue, de l'avenue De Vitré ou de l'enclos à vélos.



Entrée du stationnement souterrain P5 (voitures seulement)

Accessible en voiture au 2250, boulevard Henri-Bourassa.

Coordonnées

ADRESSE POSTALE

Centre de recherche
Hôpital de l'Enfant-Jésus - Pavillon L
1401, 18^e Rue
Québec (Québec) G1J 1Z4

ADRESSE CIVIQUE

Centre de recherche
2260, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) *Code
postal à venir

TÉLÉPHONE

Accueil centre de recherche
HEJ
1 418 691-5281

Renseignements généraux
1 418 525-4444

HEURES D'OUVERTURE

8 h à 16 h
Lundi au vendredi

**Accessible 24h/24h aux détenteurs d'accès*

Personnes ressources

AGHARAZII, MOHSEN

Directeur d'axe
Endocrinologie et néphrologie
1 418 525-4444 #15585

mohsen.agharazii@crchudequebec.ulaval.ca

SIMARD, MARTIN

Directeur d'axe
Oncologie
1 418 525-4444 #67811

martin.simard@crchudequebec.ulaval.ca

HAMEL, DIANE

Chargée de projet clinique
Transition NCH
1 418 525-4444 #67754

diane.hamel@crchudequebec.ulaval.ca

BROUILLETTE, CHRISTIAN

Coordonnateur infrastructure
Service de l'infrastructure CRCHU
1 418 525-4444 #48694

christian.brouillette@crchudequebec.ulaval.ca

ST-PIERRE, CARL

Responsable technique
Unité d'imagerie cellulaire
1 418 525-4444 #67923

uic@crchudequebec.ulaval.ca

TRUDEL, KARINE

Conseillère
Gestion des ressources humaines
1 418 525-4444 #48870

karine.trudel@crchudequebec.ulaval.ca

COUDERT, LAËTITIA

Coordonnatrice d'axe
Endocrinologie et néphrologie
1 418-525-4444 #46051 ou #16857

laetitia.coudert@crchudequebec.ulaval.ca

PULICHINO, ANNE-MARIE

Coordonnatrice scientifique
Axe Oncologie
1 418 525-4444 #7753

anne-marie.pulichino@crchudequebec.ulaval.ca

TREMBLAY, MICHEL

Responsable technique
Service de l'infrastructure
1 418 525-4444 #67750

tremblay.michel@crchudequebec.ulaval.ca

LAMBERT, MICHEL

Responsable technique
Service de l'infrastructure
1 418 525-4444 #67869

michel.lambert@crchudequebec.ulaval.ca

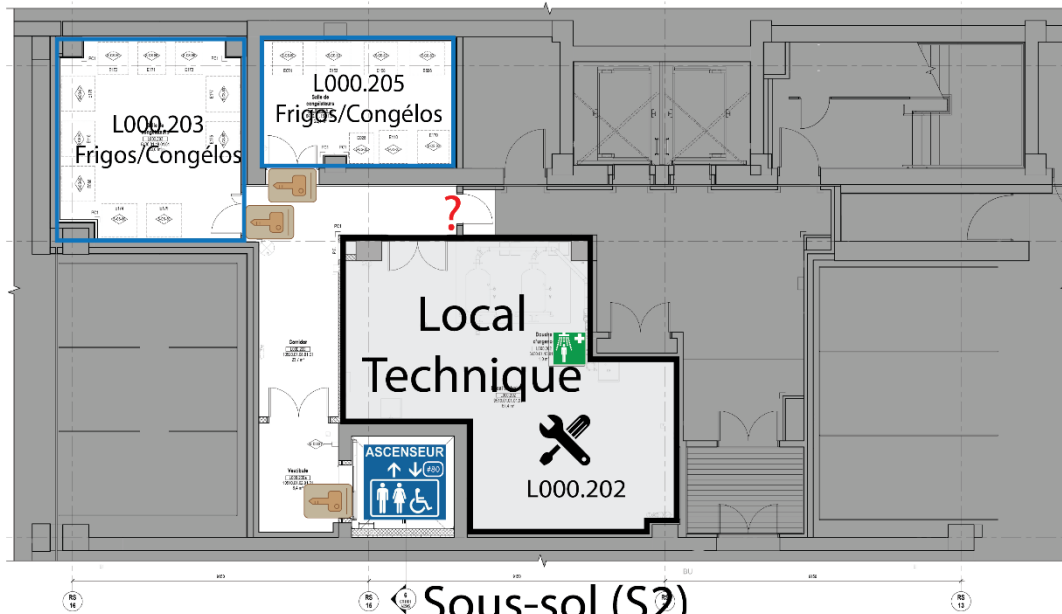
MARCOUX, LUCIE

Commis aux ressources matérielles
Direction de la recherche
1 418 525-4444 #67751

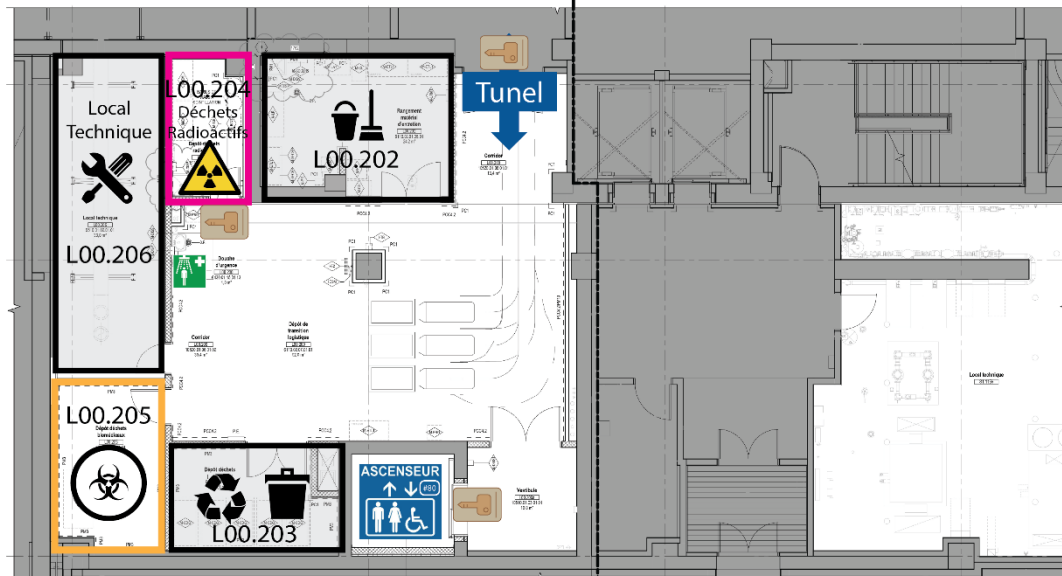
lucie.marcoux@crchudequebec.ulaval.ca

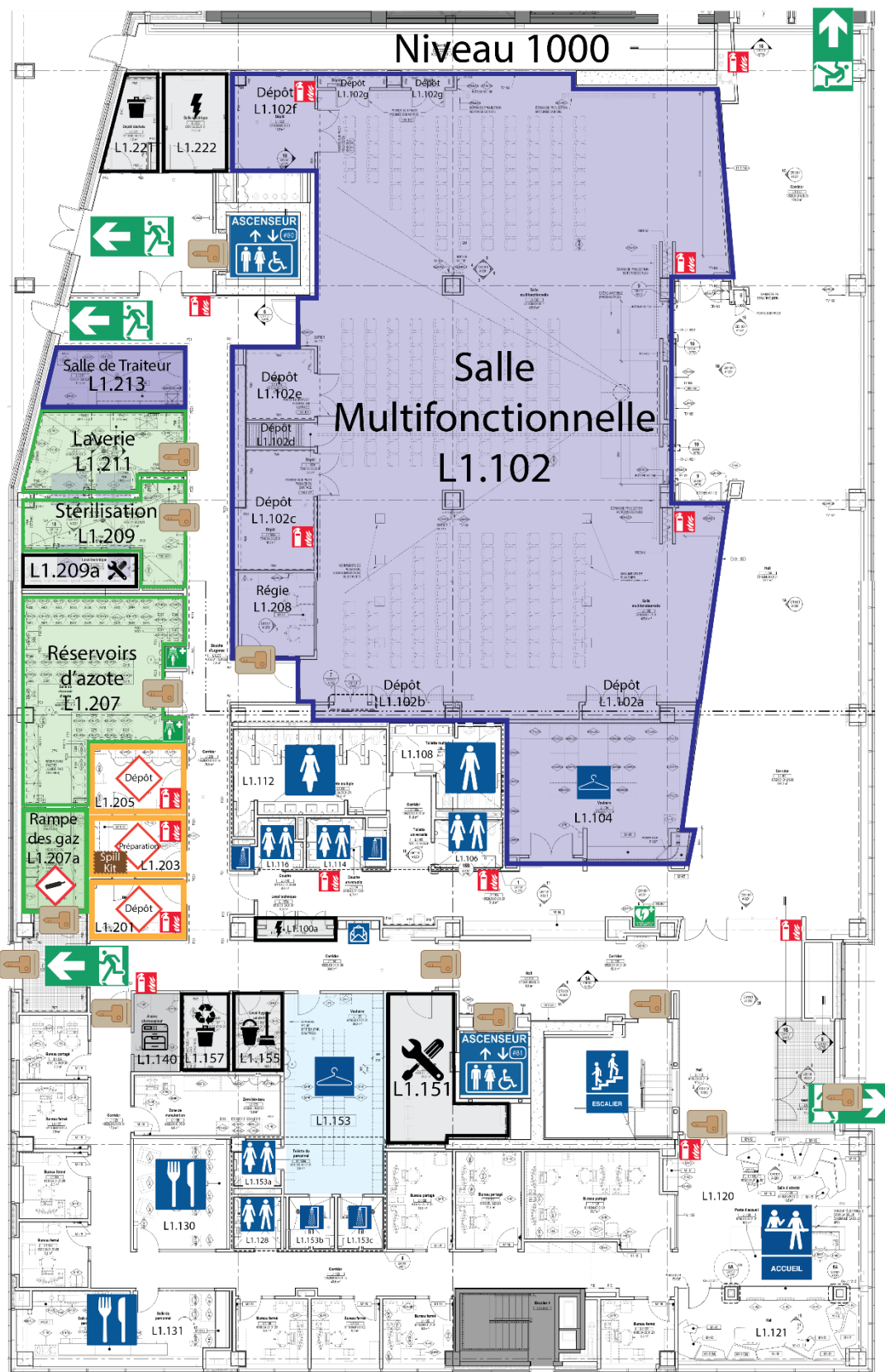
Pour accéder aux zones identifiées par l'icône de clé, une carte d'accès magnétique est requise.

Sous-sol (S3)



Sous-sol (S2)

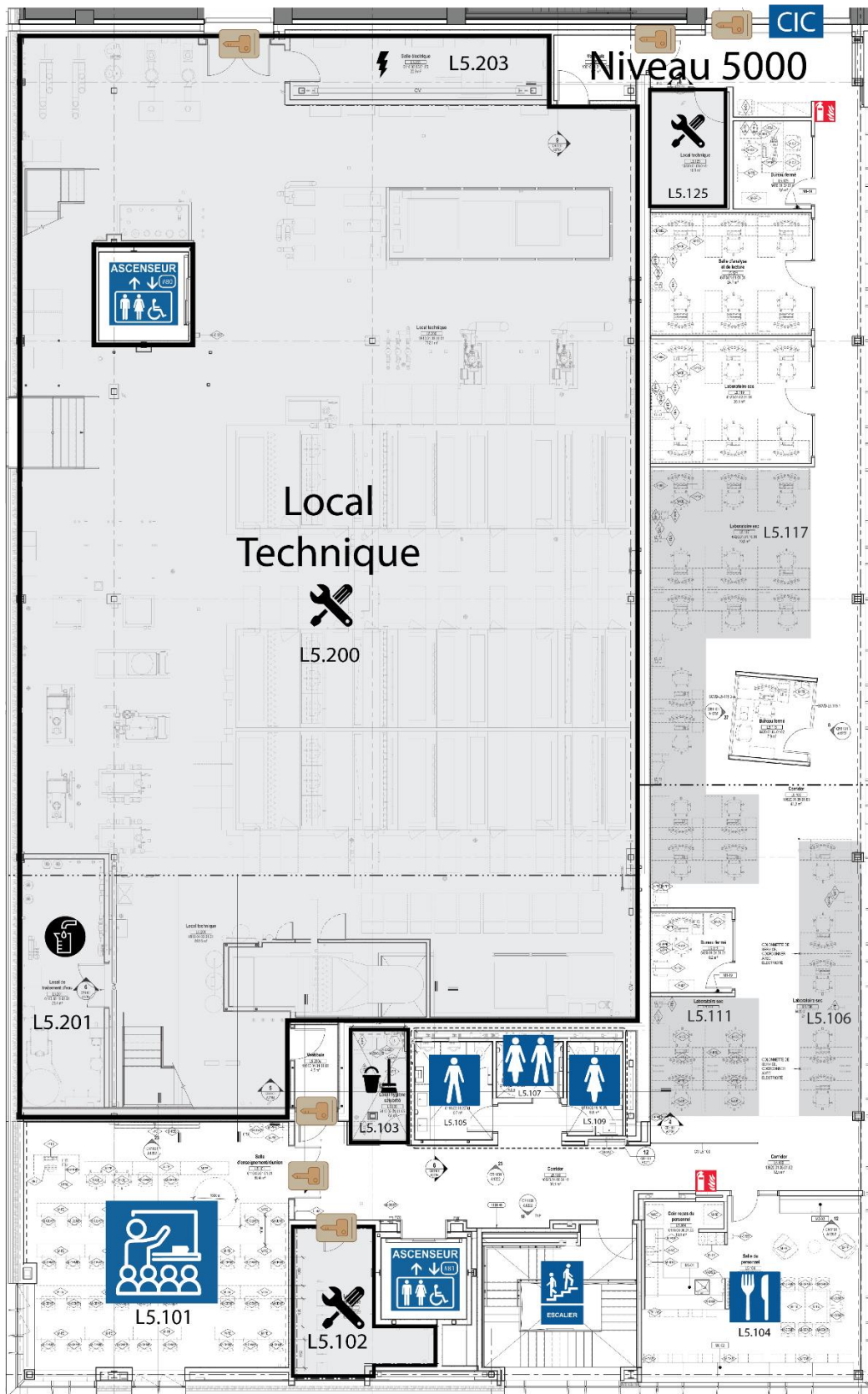










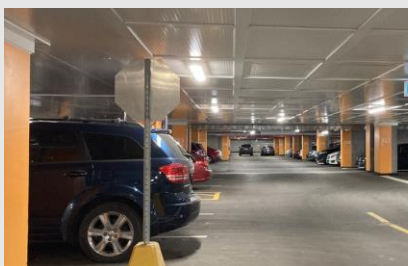


Services disponibles

Stationnement

Plusieurs stationnements sont disponibles sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus : celui de la 24^e Rue, celui de la 18^e Rue, ainsi que le stationnement souterrain P5, accessible par le boulevard Henri-Bourassa. Ce dernier offre un accès quasi direct au centre de recherche à partir du centre intégré de cancérologie (CIC), sans avoir à passer par l'extérieur.

Si vous utilisez le stationnement P5, nous vous demandons de privilégier les niveaux S2 et S3, car le niveau S1 est réservé en priorité à la clientèle du CIC.



Pour plus d'informations sur les stationnements disponibles et les tarifs, consultez [Le SPOT](#).



Enclos à vélos

Pour accéder aux enclos à vélos, vous devez en faire la demande auprès du service de sécurité de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Une fois votre demande approuvée, votre carte d'accès vous permettra d'ouvrir l'enclos grâce au lecteur magnétique.

Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de verrouiller votre vélo avec votre propre cadenas.



Pour plus d'informations sur les enclos à vélos disponibles et les tarifs, consultez [Le SPOT](#).



Transport en commun

Plusieurs parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC) desservent les environs de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.



Comme les trajets et les horaires peuvent varier, nous vous recommandons de consulter le [site Web du RTC](#) avant de planifier votre déplacement.



Vestiaires et douches

Le centre de recherche (CR) dispose d'un vestiaire mixte comprenant 166 casiers de mi-hauteur et d'un support à vêtements. Un casier est attribué à chaque personne qui n'a pas de bureau individuel ou partagé.

Pour obtenir un casier, veuillez en faire la demande à l'accueil du CR. Il est important d'utiliser uniquement le casier qui vous a été assigné. Le vestiaire est également équipé d'une toilette et de deux douches, accessibles à tous les intervenants du CR.*

Il est fortement recommandé d'utiliser les casiers pour ranger vos chaussures, bottes et vêtements d'extérieur. Assurez-vous de sécuriser votre casier avec votre propre cadenas.

**Aucun article mouillé ni article personnel ne doit être laissé dans les douches.*

Bistro, cour intérieure et machines distributrices au centre intégré de cancérologie

Les intervenants du centre de recherche (CR) ont accès à l'espace bistro, à la cour intérieure et aux machines distributrices situés au centre intégré de cancérologie (CIC).

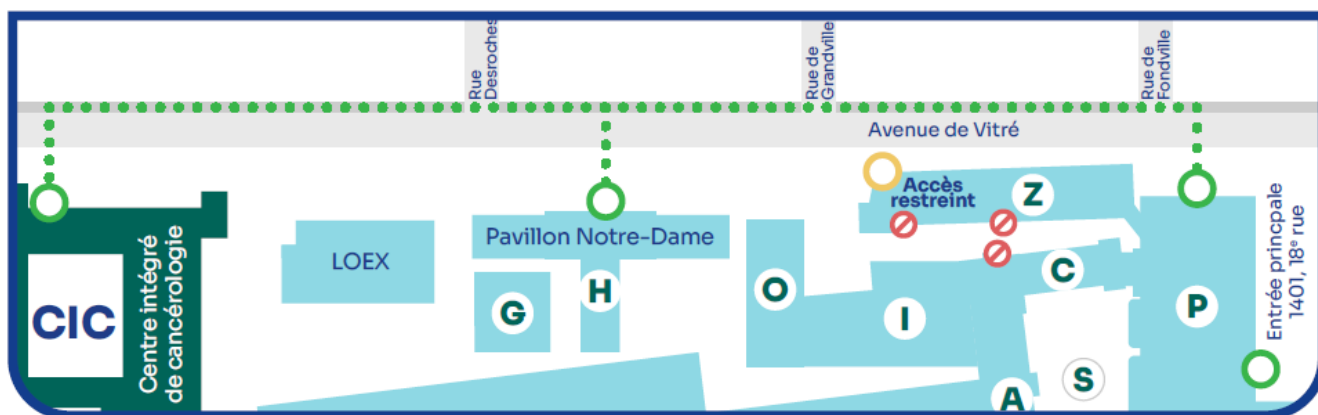


- **Espace bistro** : situé au niveau 1000 du CIC, il est à la disposition des intervenants et des usagers. Bien qu'aucun service de restauration ne soit disponible lors de l'ouverture du CR, un espace est prévu pour accueillir une concession alimentaire.
- **Cour intérieure** : accessible depuis les niveaux 0 et 1000 du CIC, cette cour est ouverte aux intervenants et aux usagers pour des moments de détente.
- **Machines distributrices** : des machines distributrices de nourriture et/ou de boissons sont disponibles dans l'espace bistro, ainsi qu'aux niveaux 2000 et 3000 du CIC, près de l'accès au secteur administratif du CR. Il n'y a pas de machines distributrices directement dans le CR.

Cafétéria

Vous pouvez accéder à la cafétéria de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ) de deux façons :

- **Par les tunnels** : rejoignez l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ) existant en empruntant les tunnels, puis suivez le trajet intérieur jusqu'à la cafétéria.
- **Par l'extérieur** : vous pouvez également accéder à la cafétéria à partir de l'avenue De Vitré. Marchez vers le sud sur cette avenue pour atteindre l'entrée de l'HEJ. Soyez vigilant lors de ce trajet : utilisez les trottoirs et les passages piétonniers. Après avoir longé le pavillon Notre-Dame, vous passerez devant un débarcadère et une entrée de chantier où circulent des camions. Faites preuve de prudence.



Le menu du jour de la cafétéria est disponible sur [Le SPOT](#).



À terme, l'ouverture d'une nouvelle cafétéria au cœur du nouveau complexe hospitalier simplifiera l'accès pour tous les intervenants.

Image à titre indicatif



Fonctionnement

Accessibilité

Le centre de recherche est un bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite. Il dispose d'entrées, d'ascenseurs et de toilettes adaptées à chaque niveau. De plus, une douche adaptée est disponible au rez-de-chaussée, près de la salle multifonctionnelle.

Cartes d'accès

L'entrée au centre de recherche (CR) s'effectue par carte d'accès magnétique. Les accès sont attribués selon votre niveau d'autorisation et vous seront accordés peu avant le déménagement.

En cas de problème avec votre carte d'accès, veuillez vous adresser à l'accueil du CR.

Clés

Les clés pour les bureaux individuels et partagés sont distribuées sur demande. Un dépôt de 10 \$ est requis par le service de sécurité.

Des clés de service (montées sur manchon) sont également disponibles pour les laboratoires spécialisés et les salles de culture. Ces clés doivent impérativement rester à l'intérieur du centre de recherche et leur gestion est assurée par la Direction du centre de recherche et le responsable du laboratoire concerné.

Tunnels

Un lien souterrain relie le centre de recherche (CR) aux autres pavillons de l'Hôpital de l'Enfant Jésus (HEJ).

L'accès au tunnel depuis le CR peut se faire de deux façons :

- **Depuis le stationnement souterrain P5**, via l'étage S2;
- **Depuis le niveau 00 du CR**, par l'ascenseur 80.

Veuillez noter que l'accès à tous les tunnels est strictement réservé aux intervenants de l'établissement.

À terme du projet du nouveau complexe hospitalier (NCH), lorsque les travaux seront achevés, un long corridor vitré, appelé « dorsale », reliera toutes les composantes du NCH et de l'HEJ. Un lien souterrain relie le centre de recherche (CR) aux autres pavillons de l'Hôpital de l'Enfant Jésus (HEJ).

Internet et Wi-Fi

Le réseau du CHU ainsi que le Wi-Fi sont accessibles au centre de recherche. La procédure de connexion est identique à celle des autres établissements du CHU :

- Sélectionnez le réseau « CHU »;
- Entrez votre identifiant pour accéder à votre session informatique;
- Entrez le mot de passe lié à votre identifiant réseau.

L'identifiant et le mot de passe à utiliser sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour ouvrir une session sur un poste du CRCHU ou pour consulter votre relevé de paie sur Logibec.

En utilisant le réseau Wi-Fi, vous devez respecter les politiques d'utilisation du CHU, notamment :

- La Politique d'utilisation des appareils de télécommunication sans fil à l'intérieur des installations du CHU de Québec;
- La Politique du CHU de Québec en matière de sécurité informationnelle;
- La Politique sur l'utilisation des médias sociaux.



Toutes ces politiques sont disponibles sur [Le SPOT](#).



Téléphonie

Les numéros de téléphone publics du centre de recherche (CR), y compris le numéro principal et les télécopieurs, restent inchangés. Toutefois, les numéros de postes téléphoniques au nouveau complexe hospitalier (NCH) sont différents.

Si vous avez un poste téléphonique au CR (NCH), vous pourrez toujours accéder aux messages vocaux laissés sur votre boîte vocale de L'Hôtel-Dieu de Québec, directement à partir de votre nouveau numéro de poste. Votre boîte vocale ainsi que le code à 4 chiffres pour y accéder seront transférés sur votre nouvel appareil.

La mise à jour des bottins internes du CRCHU et du CHU sera effectuée par la personne responsable au sein de votre direction.

Pour la téléphonie, la Direction des ressources informationnelles vous recommande d'utiliser les informations sur [Le SPOT](#) pour les éléments suivants :

- Les guides d'utilisation des téléphones;
- L'utilisation de la messagerie vocale;
- L'utilisation de numéros abrégés.



Notez que les boutons programmés sur vos anciens téléphones ne seront pas automatiquement transférés vers les nouveaux appareils au nouveau CR. Vous pouvez toutefois les reprogrammer pour faciliter la communication avec vos contacts.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'accueil pour obtenir de l'aide.

Imprimantes

Un photocopieur multifonctions sera disponible dans chaque alcôve à photocopieur, située aux niveaux 1000 à 4000.

Selon la politique du CHU, les imprimantes personnelles connectées au réseau ne seront pas remplacées lorsqu'elles atteindront la fin de leur vie utile.

Impression de documents au nouveau centre de recherche

Deux modes d'impression sont disponibles pour les intervenants connectés aux domaines CHU et CRCHU :

1. Impression conventionnelle

- Vos documents sont imprimés immédiatement après l'envoi depuis votre poste de travail.

2. Impression sécurisée

- Ce mode protège la confidentialité de vos documents. Pour l'utiliser, sélectionnez l'imprimante nommée impressionsecuriseCHU et suivez la procédure [Impression de documents sécurisés au CR.](#)



Important

- Si vous êtes connecté en dehors des domaines CHU et CRCHU, seule l'impression sécurisée est possible. Consultez la section "*Impression à partir d'un poste hors domaine*" de la procédure pour les détails.

Pour plus d'informations, référez-vous à la [Politique de gestion du parc d'impression du CHU de Québec](#).



Recyclage

Des bacs à recyclage sont répartis dans différents lieux pour faciliter la collecte des matériaux recyclables et des papiers confidentiels.

- **Bac à recyclage - 87 litres** : vous les retrouverez dans le hall du centre de recherche, ainsi que dans les salles du personnel sur chaque étage. Vous pourrez y récupérer les matières recyclables (plastique, carton, canette, verre, etc.).
- **Bac à recyclage - 26 litres** : vous les retrouverez dans les aires de bureaux. Ils sont prévus seulement pour la récupération des papiers confidentiels, qui seront déchiquetés avant d'être recyclés.



Mesures d'urgence



Bleu

Arrêt cardio-respiratoire



Rose

Arrêt cardio-respiratoire
pédiatrique



Brun

Déversement de matières
dangereuses



Jaune

Disparition / fugue /
recherche de patient



Vert

Évacuation



Orange

Arrivée massive de blessés



Gris

Fuite toxique externe /
confinement



Rouge

Incendie



Blanc

Patient agressif



Noir

Menace à la bombe /
Alerte colis suspect



Argent

Tireur actif / Menace armée



Mauve

Besoin d'assistance médicale



Turquoise

Dégât d'eau majeur



Autres

Pour toute autre situation
d'urgence / **5555**

À savoir

- **Code bleu** : il n'y a pas de code bleu au centre de recherche (CR).
- **Code mauve** : le CR dispose de ses propres intervenants pour les situations liées au code mauve.

Le CR est équipé des éléments suivants :



- **Défibrillateur externe automatisé (DEA), une planche dorsale, ainsi qu'une trousse de premiers soins** au niveau 1000, dans l'alcôve, en face du vestiaire de la salle multifonctionnelle.
- **Trousses de premiers soins** : disponibles dans plusieurs laboratoires.
- **Trousses de déversement** : située à proximité de l'ascenseur 80 aux niveaux 2000, 3000 et 4000.
- **Chariot code brun** : localisé au L00.200.



Points de rassemblement

En cas d'évacuation, veuillez utiliser les sorties d'urgence désignées et vous référer aux plans d'évacuation affichés sur les murs.

En raison des travaux de construction en cours, un corridor de sécurité a été mis en place, couvrant les sorties d'urgences extérieures du rez-de-chaussée du centre de recherche. Que vous empruntiez ce corridor temporaire ou une sortie du centre intégré de cancérologie, dirigez-vous immédiatement vers le point de rassemblement le plus proche.

Pour des raisons de sécurité, vous ne devez pas évacuer vers la cour intérieure ou le stationnement souterrain.

Repérez le symbole vert du point de rassemblement sur la carte à la page 9 pour identifier l'endroit où vous rendre en cas d'évacuation.



Travailler au centre de recherche

Les espaces communs

Salles de réunion et d'enseignement

Le centre de recherche (CR) dispose de trois salles de réunion identiques (L2.131, L3.131, L4.131) pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes chacune. Elles sont situées aux étages 2000, 3000 et 4000, juste après la porte qui relie le secteur administratif du CR au centre intégré de cancérologie.

Une salle d'enseignement (L5.101) est également disponible au niveau 5000, près de la sortie des ascenseurs, avec une capacité de 40 personnes.

Toutes ces salles sont équipées d'un système audiovisuel et d'un ordinateur. De plus, la salle d'enseignement dispose d'un lutrin pour les présentations.

La réservation de ces salles se fait par le système Iris, et vous pouvez faire une demande de réservation à l'accueil du CR.

Salle multifonctionnelle

La salle multifonctionnelle, située au rez-de-chaussée à l'entrée du centre de recherche (CR) par le biais du centre intégré de cancérologie (CIC), peut accueillir jusqu'à 300 personnes. Elle peut être divisée en deux sections et est équipée de chaises empilables et de tables rabattables.



Des espaces de rangement intégrés facilitent l'accès au matériel nécessaire. À proximité, vous trouverez un vestiaire avec porte-manteaux, des toilettes, ainsi que deux douches.

Pour les réceptions ou soutenances de thèse, une salle de traiteur adjacente est disponible. Elle est équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à glace, d'un grand comptoir avec évier et d'armoires de rangement.

La gestion de la salle multifonctionnelle et du hall est assurée par la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU). Ces espaces peuvent être réservés pour divers événements par le système Iris.

Salle du personnel

Chaque étage du centre de recherche dispose d'une salle du personnel destinée aux pauses et aux repas. Ces salles sont accessibles à tous les intervenants, peu importe l'étage où ils travaillent. Par exemple, les intervenants du niveau 3000 peuvent utiliser la salle du niveau 2000, et inversement.



Ces salles lumineuses sont aménagées avec des banquettes confortables, des comptoirs bistro, des tables standards et des chaises. Des téléviseurs diffusent des informations et des prises électriques sont disponibles pour recharger vos appareils.

Chaque salle est équipée d'un ou deux réfrigérateurs, de micro-ondes, d'un évier avec remplisseur de bouteilles d'eau réfrigérée et filtrée, ainsi que d'espaces de rangement. Des îlots de tri pour le recyclage sont également installés dans les coins repas.

Pour optimiser l'utilisation des réfrigérateurs, veuillez y ranger uniquement les contenants essentiels, afin de garantir suffisamment d'espace pour chacun.

Affichage

Les affiches concernant les avis de convocation, les avis divers ou de la publicité destinée aux intervenants du centre de recherche (CR) peuvent être affichées sur des tableaux d'affichage magnétiques prévus à cet effet. Ces tableaux se retrouvent dans les alcôves des photocopieurs aux étages 1000 à 4000.

Tout affichage ne relevant pas des activités de l'établissement ou n'ayant pas obtenu le sceau d'approbation de la Direction adjointe des communications et/ou du CR pourra être retiré sans préavis.

Veillez noter que la [Politique d'affichage du CHU de Québec-Université Laval](#) s'applique également au CR.



Les espaces de travail

Niveau 1000 du CR

Le rez-de-chaussée du centre de recherche (CR), correspondant au niveau 1000, rassemble plusieurs espaces essentiels :

- **Accueil et bureaux administratifs** : situés à l'ouest du bâtiment, ces bureaux sont partagés par l'équipe des services administratifs de la Direction du centre de recherche et des directions scientifiques des axes.
- **Débarcadère et zones techniques** : l'ascenseur logistique (80), situé à l'arrière du bâtiment, dessert l'ensemble des étages du centre de recherche (CR), y compris le tunnel au niveau 00. Il est destiné au transport de marchandises et d'équipements vers les différents niveaux du CR. L'accès au niveau 5000 par cet ascenseur est toutefois restreint aux personnes autorisées à se rendre dans les locaux techniques. À proximité de l'ascenseur logistique se trouve le débarcadère dédié aux livraisons, incluant celles des gaz médicaux. Un local spécifique, équipé de rampes pour le CO₂ et le N₂, est réservé à ces gaz. Un espace de stockage est également prévu pour les réservoirs cryogéniques. La distribution des gaz se fait directement aux étages par des sorties adaptées, ce qui évite la circulation des bonbonnes dans le bâtiment.
- **Gestion des produits chimiques** : les produits chimiques utilisés seront collectés et évacués selon des procédures spécifiques, à partir du débarcadère.
- **Laverie et stérilisation** : ce secteur, situé dans le même corridor, est équipé de laveurs de verrerie de laboratoire et de stérilisateurs. Pendant les heures régulières de travail, un préposé en assure le fonctionnement.

Laboratoire

Les niveaux 2000, 3000 et 4000 abritent chacun un grand laboratoire partagé, équipé de 87 postes de travail à la paillasse. Chaque niveau dispose également des équipements essentiels suivants pour les travaux de recherche :

- Six hottes chimiques;
- Dix grands éviers;
- Une station de lavage des mains.

Des zones spécifiques sont prévues pour l'installation de petits équipements, ainsi que des espaces de rangement pratiques. De plus, des alcôves aménagées le long des murs, près des entrées des laboratoires, sont réservées à l'installation de réfrigérateurs et de congélateurs.



Salles d'instrumentation

Les salles d'instrumentation accueillent à la fois des équipements communs ainsi que ceux spécifiques à certaines équipes. Certaines salles spécialisées sont réservées à des usages précis, que ce soit pour une équipe de recherche ou pour un groupe d'utilisateurs (laboratoire de biologie humaine, laboratoire de radioactivité, laboratoire de drosophiles, etc.).

Dans les salles réservées aux réfrigérateurs et congélateurs, les alarmes des congélateurs à -80 °C sont connectées au système de sécurité de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Chaque étage est doté de deux grandes salles de réfrigération équipées de comptoirs de travail, d'éviers et d'espaces de rangement, afin de limiter le nombre de réfrigérateurs directement dans les laboratoires. Une salle supplémentaire est disponible au niveau 3000.

Équipements communs

Tous les équipements communs des trois zones de laboratoires du centre de recherche (CR) sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs, quel que soit l'étage.

Les équipements communs, auparavant réservés par *Google Calendar*, continuent de l'être de cette façon.

De plus, deux salles spécifiques du nouveau CR sont également disponibles à la réservation par *Google Calendar*:

- Le laboratoire de radioactivité (L4.263);
- La chambre noire pour immunofluorescence (L3.232A).

L'unité d'imagerie cellulaire, située au niveau 2000 et supervisée par Carl St-Pierre, conserve son système de réservation actuel (Iris).

D'autres systèmes de réservation peuvent être utilisés en fonction des besoins. Si des changements sont apportés aux systèmes actuels, vous en serez informés.

Bureaux et cubicules

Aux niveaux 2000 à 5000, une vaste zone administrative comprend des bureaux fermés, qu'ils soient individuels ou partagés, ainsi que des cubicules. On y trouve également des bibliothèques et des îlots de travail pour la consultation de documents, ainsi qu'une alcôve équipée de photocopieurs.



Les cubicules sont attribués par secteur et regroupent les intervenants et les étudiants d'une même équipe de recherche. La gestion de ces espaces est assurée par la Direction du centre de recherche en collaboration avec les chercheurs.

IMPORTANT

- **Interdictions** : il est interdit de brancher des appareils électroménagers tels que réfrigérateurs, micro-ondes, petits fours, grille-pain, téléviseurs ou radios dans les bureaux, qu'ils soient individuels ou partagés.
- **Écouteurs obligatoires** : dans les bureaux partagés et les cubicules, l'utilisation d'écouteurs est obligatoire pour les réunions virtuelles, l'écoute de musique, etc.

- **Installation de cadres** : il est permis d'installer des cadres aux murs dans les bureaux, mais cette installation doit être effectuée par la Direction des services techniques.
- **Rangement** : il est interdit d'entreposer du matériel (livres, dossiers, boîtes, etc.) sur les rebords des fenêtres.

Fonctionnement des tiroirs à serrure numérique

Pour modifier la combinaison de la serrure des tiroirs des postes de travail, suivez ces étapes :

1. **Déverrouillage** : entrez le code par défaut (1234), puis appuyez sur « OK ».
2. **Accès au mode de changement** : maintenez le bouton « OK » enfoncé jusqu'à ce que la lumière verte (petit cadenas) s'allume.
3. **Entrée du nouveau code** : lorsque la lumière verte commence à clignoter, entrez votre nouveau code à 4 chiffres, puis appuyez sur « OK ».

Indicateur de pile faible

Si la pile de la serrure est faible, vous ne pourrez pas changer la combinaison. Cela se manifestera par l'absence de clignotement de la lumière verte et l'apparition d'une petite lumière rouge lorsque vous appuyez sur « OK ». Pour remplacer la pile :

- Utilisez l'outil fourni dans le tiroir (un trombone peut également convenir) pour ouvrir le compartiment de la pile;
- Des piles supplémentaires sont disponibles à l'accueil du CR.

Règles et politiques CHU et CRCHU

Toutes les politiques et procédures habituelles de l'établissement CHU et CRCHU continuent de s'appliquer au nouveau centre de recherche.

Espace sans fumée

Conformément à la loi, il est strictement interdit de fumer ou devapoter dans un lieu intérieur (fermé) ou à moins de 9 mètres de toute porte, prise d'air ou de fenêtre communiquant avec un lieu intérieur fermé. Cela inclut les stationnements étagés et souterrains, ainsi que les balcons, terrasses et jardins intérieurs.

Par conséquent, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la cour intérieure du centre intégré de cancérologie (CIC), le stationnement souterrain et les tunnels.



En vertu de la [Politique de lutte contre le tabagisme](#), les fumeurs doivent se rendre dans des lieux désignés sur les terrains du CHU de Québec-Université Laval. Le lieu le plus proche du centre de recherche se trouve à l'entrée du CIC, donnant sur l'avenue De Vitré.



Tenue vestimentaire

[La Politique sur la tenue vestimentaire au CHU de Québec-Université Laval](#) s'applique au centre de recherche (CR) et peut varier selon le secteur et les tâches.



Dans les laboratoires, voici les règles à respecter :

- Port de chaussures fermées et de pantalons longs;
- Cheveux longs attachés ou couverts;
- Sarraus fermés et lunettes de sécurité obligatoires.

Les systèmes d'accès sécurisés (SAS) des laboratoires sont aménagés pour faciliter l'habillage et le rangement des sarraus. Des crochets sont disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des salles de culture pour permettre le changement de sarrau requis dans les salles de culture cellulaire ou de modèles in vivo.

Des sarraus propres ainsi que les poches pour les sarraus souillés sont à votre disposition dans les SAS centraux « .200a » situés aux trois niveaux de laboratoires.

Le port du sarrau est interdit en dehors des zones de laboratoire du CR. En cas de questions, n'hésitez pas à consulter votre supérieur immédiat.

Carte d'employé CHU

Il est obligatoire de porter votre carte d'employé en tout temps au centre de recherche et lorsque vous circulez au centre intégré de cancérologie ou dans l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.



En cas de perte ou de bris de la carte d'employé, [consultez l'horaire des photographes du CHU](#) sur le SPOT.

Au besoin, référez-vous à l'accueil du centre de recherche.



Soutien technique

Informatique

Le soutien informatique est assuré par les équipes informatiques du CRCHU et du CHU, selon la problématique. Pour savoir à qui transmettre votre demande, référez-vous à cette [matrice décisionnelle](#).

Pour un dépannage informatique urgent, veuillez téléphoner à la Direction des ressources informationnelles au poste 66200.



Entretien

Le nettoyage et la désinfection des locaux du centre de recherche sont assurés par les équipes d'hygiène et salubrité du CHU de Québec-Université Laval. Les déchets, qu'ils soient généraux, recyclables ou biomédicaux, ainsi que les matières dangereuses, sont gérés par ces équipes en collaboration avec des entreprises spécialisées, telles que Stericycle, pour la collecte des contenants de déchets biomédicaux.

Si vous rencontrez un problème ou si vous avez une demande particulière, veuillez soumettre une demande par la [plateforme Interat](#) ou contactez la personne responsable de votre secteur. Celle-ci s'occupera du suivi approprié.



Travaux et réparations

Les travaux et réparations du bâtiment sont assurés par les équipes d'opérations du bâtiment du CHU de Québec-Université Laval. En cas de problème ou de demande particulière, veuillez soumettre une demande par la [plateforme Interla](#) ou contactez la personne responsable de votre secteur pour un suivi approprié.

Pour toute urgence, contactez la sécurité.

Téléphonie

Le soutien pour la téléphonie est assuré par la Direction des ressources informationnelles du CHU de Québec-Université Laval. En cas de problème, veuillez faire une demande via la plateforme [C2Atom](#) ou composez le 66200 pour une assistance immédiate.



Nous vous recommandons également d'utiliser les [informations d'utilisation sur Le Spot](#).



Génie biomédical – secteur entretien des équipements médicaux

Le service de Génie biomédical – secteur entretien des équipements médicaux du CHU de Québec-Université Laval - assure l'entretien et la réparation des équipements spécialisés identifiés. En cas de problème ou de demande particulière, veuillez soumettre une demande par la [plateforme Interla](#) ou contactez la personne responsable de votre secteur pour un suivi approprié.

Le service de sécurité

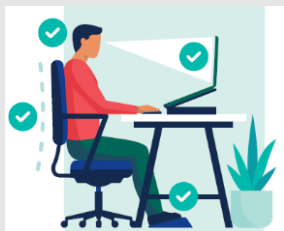
Le service de sécurité du centre de recherche est assuré par les agents du centre intégré de cancérologie (CIC) et de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ). La sécurité est disponible au CIC 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Si l'agent du CIC n'est pas disponible au bureau de la sécurité, situé dans le local G1.112, vous pouvez contacter le bureau de sécurité de l'HEJ en composant le poste 65891 ou en appelant la téléphoniste au 0 au numéro 418-525-4444.

Santé et sécurité au travail

Ergonomie

De courtes vidéos ainsi que des aide-mémoires ont été mis à votre disposition, afin de vous accompagner dans l'ajustement ergonomique de votre environnement de travail. En quelques minutes, vous apprendrez les principales règles à suivre pour l'ajustement de votre poste de travail informatique, le travail sous hotte ou le positionnement lors du pipetage.



Veillez vous rendre sur [l'extranet du CR dans la section Ergonomie](#) pour visionner ces vidéos.



Formations obligatoires et équipements de protection individuelle

De nouveaux équipements sont disponibles au centre de recherche (CR). Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'avoir suivi une formation spécifique sur un nouvel équipement avant de l'utiliser. En cas de doute ou si vous souhaitez obtenir de la formation, référez-vous au responsable de l'équipement.

Les équipements de protection individuelle (EPI) peuvent varier selon les secteurs et les tâches. Vous devez respecter les consignes propres à votre rôle et à vos tâches. Pour toute question à ce sujet, référez-vous à la personne responsable de votre secteur.

Pour connaître les formations de santé et sécurité requises pour votre travail et pour plus d'informations en santé et sécurité (risques chimiques, risques biologiques, etc.), veuillez vous rendre sur [l'extranet du CR dans la section SST](#).



Radioprotection

Le centre de recherche (CR) comprend trois locaux désignés pour la manipulation de substances radioactives :

- **L00.204** : dépôt de déchets radioactifs, sert à la décroissance de ces produits (accès restreint).
- **L4.263** (accès restreint) **et L4.272** : laboratoires de radioactivité pour la manipulation et les expériences avec des produits radioactifs.

Des affiches de procédures avec les logos appropriés sont présentes à l'entrée de ces locaux.

Pour un meilleur fonctionnement, les salles partagées L4.263 et L4.272 sont accessibles sur réservation.

La réglementation fédérale, assurée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), veille à la surveillance et au respect des normes en matière de radioactivité. Pour le CR et l'ensemble du CHU de Québec-Université Laval, Mario Chrétien, responsable de la radioprotection, assure la mise en place d'un programme de sécurité et la formation aux personnes concernées.

Pour toute question sur la radioprotection, vous pouvez contacter Mario Chrétien par courriel à mario.chretien@chudequebec.ca ou par téléphone au poste 47188. Vous pouvez également joindre Kim Pomerleau-Jobidon à kim.pomerleau-jobidon@chudequebec.ca ou au poste 67024.

En cas d'urgence, veuillez contacter le physicien de garde en radioprotection, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en le joignant au 5555 ou sur son cellulaire de garde au 367-995-0581.

Sécurité Laser

Le local L2.225, à accès restreint, est spécialement conçu pour l'utilisation de lasers des classes 3 et 4. Ces lasers présentent des risques oculaires, et ceux de classe 4 peuvent également causer des blessures cutanées et présenter des risques d'incendie. Pour cette raison, le laboratoire est aménagé de manière à minimiser les risques d'accident.

Avant d'utiliser ces équipements, toute personne doit suivre une [formation appropriée.](#)



Lorsque vous voyez ces symboles, vous devez respecter toutes les mesures de sécurité qui vous ont été enseignées.



CHU de Québec Université Laval

EN CAS D'INCENDIE, DÉGÂT D'EAU OU D'INTRUSION DANS CE LOCAL

DEMANDEZ AU SERVICE DE SÉCURITÉ DE CONTACTER

NOM : _____

ET LE **PHYSICIEN DE GARDE EN RADIOPROTECTION**

EN TÉLÉPHONANT AU SERVICE DE SÉCURITÉ AU POSTE :

CHUL :	42117
HSS :	87616
HEJ :	65891
HDQ :	15062
HSFA :	53808

RAYONNEMENT



DANGER-RADIATION

En cas d'urgence impliquant la radiation,
contactez l'équipe de radioprotection par le service de sécurité :

HDQ : 15062
CHUL : 42117
HSS : 87616
HSFA : 53808
HEJ : 65891

NIVEAU INTERMÉDIAIRE
Utilisation de substances nucléaires
non scellées

Conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, cette pièce a été classée dans la catégorie « niveau intermédiaire » pour l'utilisation de substances nucléaires non scellées. Vous trouverez ci-dessous une liste de pratiques de travail sécuritaires à respecter lorsque vous travaillez dans cette pièce.

Personne à contacter en cas d'urgence
(nom et numéro de téléphone) _____

Identification de la pièce _____

- Il est interdit de manger, de boire, de conserver de la nourriture ou de fumer dans la pièce.
- Portez un dosimètre comme indiqué dans votre programme de radioprotection.
- Portez des vêtements et de l'équipement de protection appropriés lors de la manipulation des substances nucléaires.
- Désignez clairement les surfaces de travail qui servent à la manipulation des substances nucléaires.
- Lavez-vous souvent les mains et soumettez-les à de fréquents contrôles de contamination.
- Après toute manipulation de substances nucléaires, effectuez un contrôle de contamination de l'air de travail.
- Vérifiez, à la réception, tous les colis contenant des substances nucléaires pour vous assurer qu'ils n'ont pas été endommagés.
- Entrez les substances nucléaires non utilisées dans une salle ou une enceinte fermée à clé.
- En cas de déversement ou d'incident mettant en cause une substance nucléaire, avisez les autres employés du secteur, suivez les procédures d'urgence et avisez immédiatement le responsable de la radioprotection.

Notes

Une pièce est classée « niveau intermédiaire » pour l'utilisation de substances nucléaires non scellées lorsque la plus grande quantité (en becquerels) d'une substance nucléaire manipulée par un travailleur ne dépasse pas 50 fois la limite annuelle d'incorporation (en becquerels) pour cette substance. Veuillez contacter votre responsable de la radioprotection pour obtenir la liste des limites annuelles d'incorporation.

Pour en savoir plus, consultez avec la :
Direction de la réglementation des substances nucléaires
Commission canadienne de sûreté nucléaire
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Téléphone : 1-800-295-2072
Télécopieur : (613) 965-5020

suretenucleaire.gc.ca

Canada

www.suretenucleaire.gc.ca

PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

Nom et numéro de téléphone du responsable de l'application des mesures de sécurité avant la manipulation des substances nucléaires dans cette salle de travail : _____

Responsable de la radioprotection : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de téléphone : _____

Measures préliminaires

- En cas de déversement, prévenez les personnes sur place et les bords éloignés du local contaminé.
- Retenez la substance déversée d'un matériau absorbant pour éviter la persécution de la contamination.

Déversements mineurs (généralement moins de 100 fois la quantité d'exemption d'une substance nucléaire)

- Placez des vêtements de protection et des gants jetables, jetez la salive dans le puits de papier absorbant, puis placez le papier dans un sac en plastique et jetez-le dans un conteneur pour déchets dangereux à cet effet.
- Évitez de respirer la contamination, évitez la contamination des vêtements et du matériel avec le produit.
- Placez les sacs de contamination dans le puits de papier absorbant, jetez-les dans un conteneur pour déchets dangereux.
- Après le nettoyage, vérifiez les résultats des contrôles avant de retourner aux travaux, reportez le déversement jusqu'à ce que les résultats des contrôles soient conformes aux limites du permis autorisant les substances nucléaires d'être manipulées.
- Contrôlez la contamination des mains, des vêtements et des chaussures.
- Reportez le déversement à la radioprotection à la prochaine inspection ou au responsable de la radioprotection.
- Comptez les résultats du déversement et les résultats du contrôle de contamination. Modifiez les registres des stocks à la fin de la journée.

Savez la procédure pour un déversement majeur chaque fois que la procédure pour un déversement mineur est répétée.

Déversements majeurs (plus de 100 fois la quantité d'exemption, ou contamination importante du personnel ou du matériel)

1. L'absence de déversement : Les personnes qui ne sont pas concernées par le déversement doivent quitter les lieux immédiatement. Laissez le déversement se faire jusqu'à ce qu'il soit contrôlé.
2. En cas de déversement, évitez de respirer le produit, jetez le matériel de contamination nucléaire contaminé dans des sacs et placez-les dans le puits de papier absorbant.
3. Éloignez et évacuez le matériel du déversement jusqu'à ce qu'il soit contrôlé. Placez des gants de protection et de garde.
4. Après le nettoyage, vérifiez les résultats de la contamination et la persécution du produit.
5. Le responsable de la radioprotection ou la personne désignée dirige les activités de décontamination du personnel et des vêtements et des chaussures contaminés et les procédures de décontamination du matériel.
6. Placez les vêtements, les vêtements contaminés, jetez-les dans le puits de papier absorbant et jetez-les dans le sac de contamination.
7. Après le nettoyage pour un déversement mineur, suivez les procédures de décontamination.
8. Contrôlez le niveau des personnes concernées par le déversement et les résultats de la contamination individuelle.
9. Les données, le responsable de la radioprotection ou la personne désignée prendra les décisions nécessaires pour la contamination individuelle, si elle existe.
10. Le responsable de la radioprotection ou la personne désignée dirige les activités de décontamination du matériel.
11. Le responsable de la radioprotection ou la personne désignée dirige les activités de décontamination du matériel.

La CCSN doit être avisée de la contamination de tout un déversement nucléaire aux limites de dose applicables, conformément à l'article 18 du Règlement sur la radioprotection.

Pour en savoir plus, consultez avec la :
Direction de la réglementation des substances nucléaires
Commission canadienne de sûreté nucléaire
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Téléphone : 1-800-295-2072
Télécopieur : (613) 965-5020

suretenucleaire.gc.ca

Canada

www.suretenucleaire.gc.ca

Niveaux de confinement

Les laboratoires du nouveau centre de recherche ont été construits pour être conformes aux normes NC2 en vigueur, c'est-à-dire le niveau le plus faible permettant de travailler avec des agents pathogènes, des toxines et d'autres matières infectieuses réglementées.

Actuellement, ce type de manipulations est effectué exclusivement dans les salles de culture, sous la supervision du Comité universitaire de gestion des risques biologiques, en collaboration avec l'équipe Infrastructure de la Direction du centre de recherche. Ce comité est également chargé de délivrer les permis nécessaires pour la commande de ces produits réglementés.

Toutes les personnes travaillant en salle de culture doivent avoir suivi la formation [Biosécurité en laboratoire](#) au préalable.



Procédure pour le travail isolé en laboratoire

Une procédure pour le travail isolé en laboratoire s'applique depuis 2020 à toutes les équipes de recherche dont des membres travaillent seuls, en particulier hors des heures ouvrables habituelles, comme les soirs et fins de semaine.

Nous vous rappelons que dans certains cas, le travail isolé est à proscrire. Pour plus d'information, nous vous invitons à [consulter la procédure pour le travail isolé en laboratoire ou en animalerie en dehors des heures ouvrables régulières](#).



Règles de prévention et contrôle des infections

Les règles de prévention et de contrôle des infections (PCI) habituelles du CHU de Québec-Université Laval (CHU) s'appliquent au centre de recherche, incluant les consignes propres au milieu de la recherche.

Vous devez en tout temps respecter les mesures mises en place par le CHU et le CRCHU.

Manuels de sécurité

Des [manuels applicables à travers le CRCHU](#) sont disponibles pour téléchargement. Ils vous aideront à travailler en toute sécurité.



Parcours d'apprentissage

Au cours des derniers mois, vous avez été invités à suivre des formations pour vous préparer à votre transition vers le nouveau centre de recherche. Ces formations ont été conçues pour vous accompagner tout au long du processus. Vous pouvez les consulter à tout moment pour faciliter votre arrivée au centre de recherche sur le site du nouveau complexe hospitalier.

Formation Bienvenue au centre de recherche (NCH)

Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec des notions essentielles concernant votre nouveau milieu de travail. Elle couvre des sujets tels que les plans des bâtiments et des alentours, les règles de santé et de sécurité, la sécurité incendie, les mesures d'urgence, ainsi que les ressources disponibles.

Pour suivre la formation : [Bienvenue au centre de recherche \(NCH\)](#)



Manutention et entreposage des cylindres de gaz comprimés en milieu de santé

Depuis avril 2022, la formation sur la manutention et l'entreposage des cylindres de gaz comprimé en milieu de santé est obligatoire pour tous les intervenants du centre de recherche qui manipulent ces cylindres. Cette formation vise à mettre à jour les bonnes pratiques à respecter en matière de manipulation et d'entreposage, notamment lors de vos déplacements dans la salle de gaz, y compris la salle de distribution (rampe) et la salle de remplissage des réservoirs cryogéniques (azote liquide).

Pour suivre la formation : [Manutention et entreposage des cylindres de gaz comprimé en milieu de santé](#)



Formations sur les risques biologiques, le laboratoire de radioactivité, la sécurité laser et autres formations en lien avec la santé et la sécurité au travail au Centre de recherche

Comme c'était le cas dans votre ancien lieu de travail, certaines formations en santé et sécurité au travail doivent être maintenues à jour pour garantir votre accès aux laboratoires et aux salles de culture ainsi qu'aux laboratoires spécialisés.

Pour tout savoir sur les formations obligatoires et les ressources disponibles : [Formations –Santé et sécurité au travail \(ulaval.ca\)](#)



Formations sur les nouveaux équipements

De nouveaux équipements ont été ajoutés au nouveau centre de recherche. Des formations ont été dispensées aux intervenants concernés. Avant d'utiliser un équipement pour lequel vous n'avez pas reçu de formation, n'hésitez pas à demander de l'aide.

Pour toute question, référez-vous à Michel Tremblay à l'adresse tremblay.michel@crchudequebec.ulaval.ca

Formations mesures d'urgence

Des formations et simulations spécifiques au centre de recherche sur les codes d'urgence ont été offertes aux intervenants concernés.

L'ensemble des formations obligatoires en matière de mesures d'urgence du CHU de Québec-Université Laval disponibles sur l'ENA continuent de s'appliquer au nouveau centre de recherche.

Pour tout savoir sur les formations obligatoires et les ressources disponibles :

[Mesures d'urgence | Le SPOT - CHU de Québec-Université Laval \(chudequebec.ca\)](#)



Liens utiles

[Comment vous connecter à l'ENA avec un compte DCRCHUQ](#)



[Comment consulter votre profil de formation](#)

